

bail pour un loyer nominal d'une piastre par année, je crois, mais qui permettait au gouvernement de reprendre sa propriété quand il le voudrait. Je disais donc que quelques années après la chute du gouvernement Mackenzie, le gouvernement avait repris possession de l'esplanade. J'étais à cette époque maire de Québec. J'ignore quelle était la vraie raison du gouvernement pour agir ainsi, mais celle qu'il a donnée, c'est que l'esplanade était requise pour des fins militaires. Mais nous n'avons jamais pu découvrir en quoi consistaient ces fins militaires. Depuis, l'esplanade a toujours été en la possession du pont. Il a dépensé de l'argent sur cette propriété, puis y a laissé croître l'herbe, et aujourd'hui, elle est dans un état de délabrement honteux. Quand je suis à Québec, je passe là tous les jours, et tous les citoyens de Québec savent comme moi que c'est une honte pour un gouvernement de laisser ces propriétés militaires dans un pareil état. Je crois que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait d'imiter l'exemple du gouvernement Mackenzie et de transférer ces propriétés à la ville pour un loyer nominal.

On peut s'en servir pour des fins militaires, par exemple, pour des revues. Nous n'avons point de grandes revues maintenant, les grandes revues ont lieu sur les Plaines d'Abraham, et cet emplacement n'est employé que pour les petites revues. L'esplanade était souvent utilisée lorsque nous avions une garnison nombreuse pour la revue journalière de la garnison de ville, laquelle comprenait plusieurs milliers d'hommes, parce que les Plaines d'Abraham étaient trop éloignées. Mais depuis que nous n'avons plus de garnison permanente, l'esplanade n'est d'aucune utilité. Je ne me souviens que d'une seule revue qui a eu lieu sur cette esplanade depuis vingt ans. Elle n'est d'aucune utilité pour des fins militaires, et ne pourrait être qu'un square public, mais je ne vois pas pour quelles fins militaires le gouvernement fédéral pourrait l'utiliser.

Ensuite, il y a une autre propriété que le gouvernement Mackenzie a transférée à la ville de Québec, et que l'ex-gouvernement a reprise; c'est la propriété connue sous le nom de Champs de l'Anse. Ces champs sont entre la ville et les Plaines d'Abraham, et on peut en faire un parc magnifique. Une partie de ce terrain a été donnée par le gouvernement Mackenzie pour des fins de construction, des emplacements ont été vendus aux enchères et achetés par des citoyens qui y ont construit des maisons. Mais la plus grande partie de ces champs pourrait être convertie en parc, et on pourrait peut-être en faire un des plus beaux parcs de l'Amérique. Mais on ne peut pas utiliser cette propriété, qui sert aujourd'hui de pâturage. La ville ne peut en tirer aucun parti, parce que nous ne la possédons pas, et le gouvernement fédéral ne l'utilise pas, parce qu'il ne sait pas à quoi l'employer. L'ex-gouvernement a tout simplement maltraité le conseil de ville. Il n'avait aucunement besoin de cette propriété, et il en a privé la ville parce que, je suppose, elle avait eu le malheur d'élire les députés libéraux. Le gouvernement n'en avait pas besoin pour des fins militaires. Je crois que ce que le département de la Milice a de mieux à faire, c'est de transférer cette propriété à la ville pour un prix de location nominal et pour être utilisée convenablement, à condition qu'on n'y construise pas de maisons, pour qu'elle pût servir à des fins militaires si les circonstances l'exigeaient.

Maintenant, il y a un grand nombre d'autres propriétés que je signale à l'attention du ministre de la Milice et de la Défense. Il y a un grand nombre de maisons, dont plusieurs sont aujourd'hui inhabitées et qui le sont depuis plusieurs années. Il y a l'ancien hôpital militaire qui a servi pendant plusieurs années de palais de justice. Je ne sais pas qui réside maintenant dans cet hôpital, mais je sais qu'il n'est d'aucune utilité pour des fins militaires. Il y a ensuite d'autres maisons qui sont habitées par des officiers qui résident à Québec. Je crois qu'il est injuste pour la ville que ces propriétés soient détenues par le gouvernement fédéral. Elles devraient être vendues aux enchères, et mises sur le pied d'autres propriétés de manière à permettre à la ville de les taxer.

Que le gouvernement augmente le traitement de ces officiers, je crois que cela lui coûterait moins cher. De fait, je sais que dernièrement des sommes considérables ont été dépensées pour réparer quelques-unes de ces propriétés sur la rue Saint-Louis.

Si le gouvernement ajoutait trois ou quatre cents piastres par année au traitement des officiers qui habitent ces maisons, il ferait une grande économie. Les réparations à ces maisons coûtent très cher. Je pense qu'il vaudrait mieux les vendre aux enchères publiques, en faire des résidences privées et leur faire payer des taxes à la ville. Le gouvernement économiserait en agissant ainsi. Je ne veux pas priver ces officiers de leurs droits acquis, car à leur traitement est ajouté l'occupation gratuite de ces maisons; mais que le gouvernement augmente leur traitement de manière à leur permettre de louer des résidences en ville comme font les autres citoyens, et il y trouvera son avantage. Mais, de grâce, que le gouvernement comprenne dans quel état se trouvent ses propriétés de ville, car sans être prophète, je peux prédire....

M. CASGRAIN : Ces propriétés peuvent-elles être vendues par le gouvernement, ou font-elles partie de la catégorie de celle qui ne peuvent pas être vendues ?

M. LANGELIER : Elles peuvent être vendues, plusieurs l'ont déjà été.

M. CASGRAIN : Quelles propriétés ont été vendues ?

M. LANGELIER : En 1876, le gouvernement a vendu une grande étendue de ces immeubles et il en a réalisé une assez forte somme d'argent. Ce qui a été fait pour une partie de ces propriétés peut l'être pour toutes. Je dis que le gouvernement gaspille de l'argent en conservant ces propriétés, et que l'état dans lequel elles sont est une tache sur le progrès de la ville de Québec. La moitié de tous les immeubles dans la haute-ville de Québec ne donne aucun revenu à la corporation municipale, et je dis qu'il est injuste de forcer ainsi la ville à payer une grande partie des dépenses auxquelles doit contribuer tout le pays.

Pour revenir aux observations faites par l'honorable député de Montmorency (M. Casgrain), il fait erreur en disant qu'on a promis durant la dernière élection que ces propriétés seraient convenablement réparées. Pour ma part, je n'ai rien promis, mais j'ai exprimé l'espoir, et je l'exprime de nouveau dans cette chambre, que le futur gouvernement ferait mieux que son prédécesseur. L'état dans lequel ces propriétés se trouvent est une honte pour